



Commune de Chevroux
Bureau du Conseil général
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 14 décembre 2020

Rapport de la commission des finances

PREAVIS MUNICIPAL N° 07-2020

« Budget communal de l'année 2021 »

Au Conseil général, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à deux reprises afin d'examiner le présent préavis. Elle a également rencontré la Municipalité accompagnée de notre Boursier. Elle tient à les féliciter pour la qualité des différents documents remis, facilitant ainsi l'analyse.

L'année dernière nous vous faisons part de la tendance réconfortante du budget 2020 qui affichait un excédent de revenus de CHF 4'829.- et qui malheureusement a fait figure d'exception. En effet, nous notons que le budget 2021 présenté ce soir est à nouveau déficitaire et laisse apparaître un excédent de charges de CHF 27'641.-. Nous renouons donc avec les budgets traditionnellement déficitaires depuis 2013, sans pour autant nous affoler, puisque de manière générale, les comptes sont toujours positifs, permettant même parfois de réaliser des amortissements supplémentaires ou autres provisions à l'instar de celle de la Covid19.

Avec des charges de CHF 4'647'518.- et des revenus de CHF 4'619'877.-, l'augmentation des charges est de CHF 228'339.- (+5.2%) et de CHF 195'869.- (+4.4%) pour les revenus par rapport au budget 2020. Toutefois les différences entre le budget 2021 et les derniers comptes bouclés de 2019 sont infimes et laisse donc supposer une adéquation entre le budget 2021 et la réalité des chiffres 2019.

Sans prendre en compte les imputations internes qui viennent biaiser le total des revenus et des charges, l'augmentation de ces dernières, par rapport au budget 2020, est de CHF 196'278. Elles restent toutefois inférieures à celles des comptes 2019. Cette variation, par rapport au précédent budget, s'explique principalement par une augmentation des frais de personnel (+ CHF 29'400.-), de l'achat de biens, services et marchandises (+ CHF 73'500.-), des amortissements (+ CHF 103'000.-) et des charges liées cantonales et aux associations de communes (+35'000.-). A noter que les charges en lien avec les intérêts passifs et l'attribution aux réserves affectées sont en diminution de respectivement CHF 13'000.- et CHF 31'400.-.

En ce qui concerne les revenus, ils augmentent globalement de CHF 163'800.- par rapport au budget 2020. Cette variation s'explique premièrement au niveau des impôts par une augmentation prévue de l'impôt sur le revenu de + CHF 30'000.- et une adaptation de l'impôt foncier de + CHF 10'000.-. Nous pouvons considérer que les rentrées fiscales seront stables malgré une incertitude liée aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Une certaine prudence a cependant été prise en considération pour l'évaluation des prévisions fiscales.

Deuxièmement, les revenus du patrimoine seront plus importants de CHF 49'000.- notamment grâce à la location des places d'amarrage dont la surface louable a été agrandie suite à la réorganisation des places. Puis, un retour du fonds de péréquation du Canton est plus important de CHF 30'000.-. Enfin, une augmentation est due à cause du prélèvement dans les réserves dont CHF 49'960.- dans celle du Tourisme pour le financement de 2 projets touristiques. Et comme déjà mentionné lors de la présentation de l'arrêté d'imposition 2021, les différentes taxes ne vont pas changer pour l'année prochaine.

Ce budget a suscité de nombreuses questions auxquelles la Municipalité et le Boursier ont répondu précisément et en toute transparence. Voici les principaux points abordés :

- 1) *Page 2, compte 130.301.2 « Salaires exploitation »*
Il est prévu l'engagement d'un agent de sécurité publique à temps partiel pour un montant de CHF 8'800.- + les charges sociales. Il est prévu des horaires variables sur la période estivale, de mi-juin à mi-septembre, à raison d'un taux d'activité mensuel, sur ces 3 mois, de l'ordre de 20%, correspondant à deux heures de passage par jour en moyenne. La priorité sera donnée sur les week-ends et sur la journée en complément aux agents de la société Protect'services qui interviennent uniquement en soirée et ne peuvent pas infliger d'amendes. Le cahier des charges portera essentiellement sur la prévention en relation avec le respect des civilités et des signalisations, ainsi que sur le rendu d'amendes et dénonciations.
- 2) *Page 2, compte 160.311.0 « Achat matériel, mobilier », Port*
Le montant de CHF 25'000.- est prévu pour la création d'un terrain de beach-volley dans le triangle entre les chalets de la place du port et l'accès à la digue nord après la place de la grue. Il s'agira d'un terrain unique d'environ 16 x 8 mètres entouré d'un grillage. Il s'agit du premier projet financé grâce à la réserve Tourisme dont il était question dans l'introduction du présent rapport.
- 3) *Page 2, compte 160.317.0 « Frais de manifestations », Port*
Augmentation de CHF 25'000.- pour l'inauguration du débarcadère.
- 4) *Page 2, compte 160.318.05 « Honoraires et frais », Port*
Le montant de CHF 22'000.- est prévu pour une étude d'un projet de réaménagement de la place multisports où se trouve la place de skater. Le but est de réaménager cette zone d'utilité publique. Des idées de végétalisation, de place de jeux, d'estrade et de couvert ont été évoquées. Il s'agit là que d'une étude et du deuxième projet financé grâce à la réserve Tourisme. D'éventuels importants travaux feraient l'objet d'une demande de crédit d'investissement.
- 5) *Page 6, compte 312.423.2 « Location terrains camping », Camping*
Cette augmentation de CHF 15'000.- résulte de la mise à jour précise par un géomètre des m² de chaque parcelle. Le montant de CHF 20'000.- mis au budget 2020 pour effectuer ce relevé a donc été une excellente initiative de la Municipalité.
- 6) *Page 7, compte 351.423.1 « Loyers », Bas du Four*
Légère augmentation car il y aura un changement de locataire et le loyer va être adapté aux prix du marché.

- 7) *Page 8, compte 3521.314.0 « Entretien d'immeuble », Bâtiment administratif*
Un appartement va être libéré. La réfection complète de la salle de bains ainsi que la peinture vont être effectuées pour un montant de CHF 20'000.- avant de remettre l'appartement sur le marché avec une adaptation du loyer.
- 8) *Page 8, compte 353.314.1 « Entretien d'immeubles », Ecole*
Un montant de CHF 9'500.- est prévu pour le changement des stores des 2 classes du rez-de-chaussée. Le changement des stores de la classe du 1^{er} étage avait été effectué lors de l'ouverture de cette 3^{ème} classe il y a quelques années.
- 9) *Page 9, compte 357.314.0 « Entretien du refuge », Refuge*
Un montant de CHF 3'400.- est prévu pour le changement des deux poteaux extérieurs totalement pourris à leur base.
- 10) *Page 10, compte 430.314.0 « Entretien des routes »*
Un montant de CHF 16'000.00 est prévu pour la pose du tapis final sur la route Long-Vernex qui passe devant le chantier Naval Souto. Un montant de CHF 29'000.- avait déjà été prévu au budget 2020 pour la première partie des travaux.
- 11) *Page 10, compte 442.311.0 « Achats de machines », Place de parc*
Un montant de CHF 15'000.- est prévu pour l'achat d'un frontal pour le tracteur permettant d'accrocher une benne à l'avant du véhicule. Actuellement la Commune loue ponctuellement des engins. Cet achat permettra d'être autonome.
- Un autre montant de CHF 3'500.- est prévu pour l'achat de matériel pour pots de fleurs et décorations florales.
- 12) *Page 10, compte 442.315.0 « Entretien des installation, machines », Place de parc*
Un montant de CHF 8'000.00 est prévu pour l'amélioration de la sensibilité du lecteur des badges à la borne d'entrée du parking et au changement du système d'interphonie devenu obsolète.
- 13) *Page 11, compte 442.427.14 « Redevance utilisation borne euro-relais », Place de parc*
La borne euro-relais pour les camping-cars qui se situe entre les places de lavage et la caisse du parking va être supprimée. Cette borne ne rapportait que peu d'argent et est l'objet de nombreux dysfonctionnements. Un projet pour l'accueil des camping-cars sur les places d'entretien des bateaux est à l'étude.
- Concernant les deux bornes de recharge pour les véhicules électriques qui se situent à côté du parking pour les motos, leur fonctionnement n'engendre ni coût, ni revenu supplémentaire pour la Commune, puisque la consommation électrique facturée à la Commune est aussitôt remboursée par le GroupeE. La Commune a juste mis à disposition ces emplacements. Les coûts d'installation ont été pris en charge par le GroupeE.
- 14) *Page 12, compte 460.318.5 « Honoraires et frais d'expertises », Epuration*
Un montant de CHF de 24'000.- est prévu pour les travaux d'exploitation et de contrôle de la STEP qui seront sous-traités à une société externe. Ce travail était

actuellement fait par un employé communal qui va dorénavant s'occuper exclusivement des travaux liés au Port.

15) Page 12, compte 471.311.0 « Achat de matériel », Port de plaisance

Il est prévu l'achat de chaises fixes qui seront installés sur le Môle pour CHF 2'500.- l'achat de diverses poubelles, qui seront installées dans la zone du parking et du port, et des poubelles à alu pour CHF 7'500.- et des appareils désinfectant et produits pour CHF 2'000.-.

16) Page 13, compte 471.314.0 « Entretien du port, dragage, ... », Port de plaisance

Le montant de CHF 108'200.- comprend le nouveau contrat de maintenance et de contrôle des installations électriques pour CHF 58'200.-, le contrat de licence Gestinergie 4.0 pour CHF 20'000.- et divers travaux de faucardage, l'achat de plantes, des licences et des contrats d'entretien.

17) Page 13, compte 471.318.0 « Frais de téléphones », Port de plaisance

Un montant de CHF 14'000.- est prévu pour l'abonnement mensuel de la fibre optique et du Wifi.

18) Page 14, compte 471.427.3 « Locations places d'amarrage », Port de plaisance

Comme dit dans l'introduction, cette augmentation est due à la réorganisation des places d'amarrage. Il s'agit du potentiel maximum de location.

19) Page 15, compte 500.351.0 « Participations diverses à ASIPE et divers », Ecoles

Augmentation due à la participation pour le parascolaire. De nouvelles structures ont été ouvertes à Grandcour et Corcelles.

20) Page 16, compte 650.352.0 « Participation frais SDIS », Pompiers

Augmentation due à l'engagement d'un commandant du feu professionnel.

21) Page 19, compte 810.318.05 « Honoraires et frais expertises », Eau potable

Pour un montant de CHF 3'000.-, la Commune va devoir faire un autocontrôle et des analyses de l'eau potable. Jusqu'à maintenant c'était le Canton qui se chargeait de faire cela. Voici encore un exemple de report de charge du Canton sur les Communes.

Le document annexe du plan des dépenses d'investissements 2021 montre une situation générale des préavis votés ainsi que leur état d'avancement à ce jour. Nous notons que les dépenses liées aux préavis terminés ont été entièrement respectées.

Par contre nous constatons que les préavis 01/2015 « Concession du Port » et 02/2018 « Rénovation du port et de ses annexes » sont dépassés de respectivement 18.5% et 4.2%, ce qui globalement correspond à un montant de près de CHF 500'000.-. La Commission déplore cet état de fait et aurait souhaité que le Conseil général puisse donner son avis sur un crédit complémentaire avant que les travaux ne soient terminés comme cela semble être le cas. Ce préavis complémentaire devrait être porté à l'ordre du jour de la séance du Conseil général de mars 2021 mais n'apparaît pas dans la liste des investissements futurs car le montant final semble ne pas être connu.

A part cet objet, une seule dépense d'investissement est prévue à court terme. Il s'agit de la réfection du ponton de baignade dont le préavis est à l'ordre du jour de la séance de ce soir.

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission des finances, à l'unanimité, vous demande Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter le préavis tel que présenté.

Pour la Commission

Rapporteur
Christophe Bonny



Membres
Sandra Marcuard, Alexandre Bonny, Marcel Gut-
Lacôte et Jean-Marc Pillonel